appro formation
■ Audit ■ Prévention ■ Partenariat
■ Réglementation ■ Organisation

Tél: 03 83 24 22 78 - Fax: 03 83 23 46 69 - Port : 06 71 09 65 52

Email : appro.formation@orange.fr
Site : www.appro-formation.com

HABILITATION ELECTRIQUE
PERSONNEL ELECTRICIEN
B1 – H1 – Voisinage



1 / Personnel concerné :

Electriciens ou non électriciens y compris personnel extérieur (intérim, prêt de main d'œuvre et sous traitants) qui réalise des travaux électriques en Basse (B1 et/ou B2) ou Haute tension (H1 et/ou H2)

2 / Pré-requis :

Savoir lire et écrire.
Etre apte médicalement.

3 / Objectifs :

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera apte à exécuter dans un domaine basse tension des travaux d'ordre électrique, des consignations en respectant les procédures de sécurité de la publication UTEC 18510.

Recevoir en connaissance de cause un titre d'habilitation du chef d'entreprise.

4 / Moyens pédagogiques :

Pédagogie active et participative basée sur des études de cas.

Animation PC.

Vidéos sécurité : arc électrique, électricité statique.

Installation électrique.

Matériel électrique spécifique.

Instructions spécifiques.

5 / Equipements

EPI

PROGRAMME

6 / FORMATION THEORIQUE – 2 jours

NOTIONS ELEMENTAIRES (1/4 JOUR)
- Dangers de l'électricité,
- Exemples d'accidents,
- Nécessité d'une réglementation,
- Les régimes de neutre,
- Technologie des appareils de protection des personnes et des biens.

COMMENT SE PROTEGER DE L'ELECTRICITE (1/4 JOUR)
- Appareils de protection,
- Classe des appareils électriques,
- Tensions de sécurité,
- Séparation des circuits,
- Protection contre les contacts directs et indirects,
- Protection contre les surcharges et les courts-circuits.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT ET D'INCENDIE D'ORIGINE ELECTRIQUE (1/2 JOUR)

INSTRUCTIONS GENERALES DE SECURITE (UTE C 18-510) (1/2 JOUR)
- Les instructions concernant les électriciens :
  - Travaux hors tension,
  - Travaux au voisinage,
  - Interventions, mesurage,
  - Consignations,
  - Travaux en ambiance particulière,
  - Appareils alimenté en BT et générant de la HT.

INSTRUCTIONS SPECIFIQUES DU CLIENT (EVENTUELLEMENT) (1/2 JOUR)
- Réarmement des protections,
- Intervention sur circuit d'éclairage, Raccordement des prolongateurs (fiche-prise-A.U (Arrêt d'urgence)),
- Les forces motrices,
- Maintenance électrique élémentaire.

7 / FORMATION PRATIQUE – 1 jour

- Applications pratiques sur des équipements électriques BT (éventuellement fournis par le client), dangers et prescriptions correspondants.
- Outillage et matériel de sécurité.
- EPI.

8 / EVALUATION / TEST

- Un test (théorique) sera effectué à l'issue de la formation. Contrôle des connaissances visant à l'habilitation possible B1 – B1V – B2 – B2V – BR – BC pour travaux et interventions électriques dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension, du domaine BT (< 1000V alternatif).

9 / Durée :

Initiale	Recyclage
B1V – H1V 3 jours Soit 21 heures	1 jour soit 7 heures

10 / Nombre de participants :

10 personnes maximum

11 / Lieu du stage :

- Sur le site de l'entreprise
- Dans nos locaux

12 / Matériel :

- Matériels électriques pour démonstration, locaux électriques.

13 / Documents stagiaires :

- Livret stagiaire

14 / Formateur

Pascal PEREK

Ingénieur

Réglementation : Conformément à la Publication UTE C 18-510